
Communiqué de presse

Berne, le 20 mars 2009

L'UTP est déçue de l'échec de la LSST

Dans les votes finaux de la cession de printemps, les différents points de vue de la droite et de la gauche ont fait échouer la Loi fédérale sur le service de sécurité des entreprises de transports (LSST). Ainsi, après des années d'un travail inlassable, nous nous trouvons face à une situation peu satisfaisante : il sera plus difficile pour les entreprises de transport d'assumer leur responsabilité vis-à-vis du client et leur personnel concernant la sécurité.

L'UTP est déçue du Non du Parlement sur la Loi fédérale sur le service de sécurité des entreprises de transport (LSST). L'UDC a voté non en argumentant qu'il était nécessaire de disposer d'une police à part entière, le PS parce qu'il refuse le transfert de tâches à des tiers. A cela vient s'ajouter des arguments de la Fédération suisse des fonctionnaires de police.

Le fait est que les entreprises de transport veulent assumer leur responsabilité pour la sécurité des voyageurs et du personnel. Les compétences nécessaires et les bases légales font actuellement défaut. Le projet de Loi qui a maintenant été rejeté, aurait justement donné aux entreprises de transport (aussi bien dans le trafic public que purement touristique) la flexibilité nécessaire dans l'organisation et leurs instruments pour assumer la sécurité aussi bien vis-à-vis des clients que du personnel.

L'échec de la Loi lors du vote final signifie que l'on se retrouve à la case de départ.

Renseignements supplémentaires:

Peter Vollmer, Directeur UTP 031 359 23 35/079 318 02 35

Roger Baumann, Communication UTP 031 359 23 15/079 270 10 00